

Diagnostic « Télétravail »



Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de proposer une offre de diagnostic « Télétravail ».

Prérequis

Le stagiaire devra être avoir suivi une formation de base sur le diagnostic de sécurité électrique.

Méthodes pédagogiques

Le cours est animé par un formateur ayant une expérience significative de la réglementation (plus de 10 ans). Il s'appuiera sur des supports vidéo (photothèque, diaporama powerpoint) et un exercice de type étude de cas.

Une documentation sera remise au stagiaire pendant le stage sur clé USB (à prévoir).

Le stage ne fera pas l'objet d'une évaluation finale.

Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire.

Durée

2 jours

Programme détaillé

La réglementation du télétravail

- Dans le secteur privé
- Dans la fonction publique

Les accords collectifs d'entreprise (exemple : EDF, Thalès, Sécurité Sociale, ...)

Connaître la réglementation du travail avec les textes relatifs à la protection des travailleurs

La réglementation dans les locaux à usage d'habitation.

Quels points de contrôle mettre en place dans le cadre du diagnostic « Télétravail » ?

Les autres points de contrôle :

- L'ergonomie du poste de travail
- Le diagnostic numérique

Le rapport de contrôle

Etude de cas

Synthèse de la formation

Les stagiaires sont invités à consulter le livret d'accueil et le règlement intérieur avant l'inscription définitive.

